

FORMULAIRE DE MEMBRARIAT

Pour devenir membre de la CDC Drummond, tout organisme ou organisation doit soumettre une demande par écrit et compléter les documents d'adhésion accompagnés des documents requis. Suite à la réception de votre documentation, le conseil d'administration se réunira et vous fera part de sa décision.

Vous trouverez, ci-dessous, les catégories de membres, leurs droits, les devoirs et obligations, le processus de retrait, les règles de suspension ou radiation ainsi que les frais de cotisation.

MEMBRE COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Membre votant réservé uniquement aux organismes communautaires autonomes tels que définis par les critères de l'action communautaire autonome. Peut être membre communautaire autonome, tout organisme communautaire qui dessert de façon significative la population résidant à l'intérieur du territoire desservi par la CDC Drummond et qui répond aux critères suivants :

Les huit critères de l'action communautaire autonome (ACA), soit :	OUI
1. Avoir un statut d'organisme à but non lucratif.	
2. Démontrer un enracinement dans la communauté.	
3. Entretenir une vie associative et démocratique.	
4. Être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques.	
5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté	
6. Poursuivre une mission globale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale.	
7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée.	
8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.	
Ne pas avoir d'activité politique partisane ou d'activité religieuse.	
Ne pas dédoubler la mission ou, de façon importante, les activités d'un autre organisme du territoire.	
Adhérer aux objectifs et aux règlements de la CDC Drummond et au cadre de référence de la Table nationale des CDC.	
Payer sa cotisation annuelle.	

Droits des membres

- Participer, proposer et voter aux assemblées générales;
- Être élus au conseil d'administration;
- Siéger à certains comités de travail;
- Être soutenus par la CDC, selon les mandats et ses disponibilités;
- Être représentés par la CDC auprès d'instances locales, régionales ou nationales, selon les mandats et les disponibilités de la CDC;
- Recevoir de l'information ainsi que tous les documents pertinents produits par la CDC;
- Bénéficier des services collectifs et des formations de la CDC, selon les modalités établies.

FORMULAIRE DE MEMBRARIAT

MEMBRE COMMUNAUTAIRE ASSOCIÉ

Membre votant qui peut inclure d'autres organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale et des coopératives, dûment constitués en personne morale qui partagent les objectifs de la CDC. Peut être membre communautaire associé tout organisme communautaire, entreprise d'économie sociale, coopérative, centre de la petite enfance, regroupement local ou régional qui dessert de façon significative la population résidant à l'intérieur du territoire desservi par la CDC Drummond et qui répond aux critères suivants :

L'organisme doit répondre aux critères suivants :	OUI	NON
Adhérer aux objectifs et aux règlements de la CDC Drummond et au cadre de référence de la Table nationale des CDC		
Ne pas avoir d'activité politique partisane ou d'activité religieuse		
Ne pas dédoubler la mission ou, de façon importante, les activités d'un autre organisme du territoire		
Payer sa cotisation annuelle.		

Droits des membres

- Participer, proposer et voter aux assemblées générales;
- Être élus au conseil d'administration;
- Siéger à certains comités de travail;
- Être soutenus par la CDC, selon les mandats et ses disponibilités;
- Être représentés par la CDC auprès d'instances locales, régionales ou nationales, selon les mandats et les disponibilités de la CDC;
- Recevoir de l'information ainsi que tous les documents pertinents produits par la CDC;
- Bénéficier des services collectifs et des formations de la CDC, selon les modalités établies.

Devoirs et obligations des membres autonomes et associés

- S'assurer, de manière continue, que la CDC réalise sa mission en respectant le Cadre de référence de la Table nationale des Corporations de développement communautaire;
- Acquitter leur cotisation annuelle selon les modalités fixées;
- Participer de façon raisonnable aux rencontres de la CDC afin d'assurer une vie associative saine;
- S'impliquer dans différentes tâches ou fonctions (conseil d'administration, comités ou représentations) afin de favoriser le fonctionnement et le développement optimal de la CDC;
- Fournir à la CDC les documents soumis à son assemblée générale, soit habituellement son rapport annuel d'activités, ses états financiers, ses prévisions budgétaires et son plan d'action, de même que toutes modifications adoptées à ses règlements généraux, dans les 30 jours suivant l'assemblée générale annuelle ou extraordinaire.

FORMULAIRE DE MEMBRARIAT

MEMBRE SOLIDAIRE

Membre non votant qui peut inclure d'autres organisations à vocation sociale intégrées au réseau public et qui partagent les objectifs de la CDC. Peut être membre solidaire tout organisme ou organisation à vocation sociale intégrée au réseau public et qui répond aux critères suivants :

L'organisme doit répondre à l'UN des critères suivants :	OUI	NON
Adhérer aux objectifs et aux règlements de la CDC Drummond et au cadre de référence de la Table nationale des CDC.		
Payer sa cotisation annuelle.		

Droits des membres

- Assister aux assemblées générales et y prendre la parole, sans droit de vote ;
- Siéger à certains comités de travail;
- Être soutenus par la CDC, selon les mandats et ses disponibilités;
- Recevoir de l'information ainsi que tous les documents pertinents produits par la CDC;
- Bénéficier des services collectifs et des formations de la CDC, selon les modalités établies.

Retrait

Tout membre peut se retirer de la CDC Drummond, et ce, en tout temps, en signifiant ce retrait au secrétariat du conseil d'administration.

Suspension et radiation

La qualité de membre se perd lorsque l'organisme communautaire ne répond plus à la définition de membre ou aux conditions d'admission, ne s'acquitte pas de ses devoirs et obligations, commet un acte ou tient des propos jugés indignes ou contraires et néfastes aux buts poursuivis par la CDC et le mouvement communautaire, par ses actes ou déclarations, porte atteinte à la CDC.

Avant de prononcer la suspension ou l'expulsion d'un membre, le conseil d'administration doit par lettre transmise par courrier électronique ou par courrier recommandé lui faire part succinctement des motifs qui lui sont reprochés et l'aviser dans un délai raisonnable, de la date, du lieu et de l'heure où il aura la possibilité de faire valoir sa position, verbalement ou par écrit. La décision du conseil d'administration est sans appel.

Cotisations

Le conseil d'administration fixe les cotisations annuelles à être versées par l'une ou l'autre catégorie de membres ainsi que les modalités de versement de celle-ci. Celles-ci doivent être entérinées par une assemblée générale des membres.

Montant de la cotisation
La cotisation annuelle est de 0,25 % du budget annuel de l'organisme.
Le minimum de la cotisation est fixé à 25 \$ et le maximum à 275 \$.

Les cotisations payées ne sont pas remboursables au cas de radiation, de suspension ou de retrait. Un membre qui n'acquitte pas sa cotisation selon les modalités fixées par le conseil est réputé avoir signifié son retrait.

FORMULAIRE DE MEMBRARIAT

Nom de votre organisme	
Personne-ressource	
Fonction dans l'organisme	
Adresse	
Ville et code postal	
Téléphone	
Courriel	
Site web	

Liste de TOUS les documents à fournir :	OUI
Résolution de votre conseil d'administration demandant l'adhésion à la CDC Drummond.	
Vos règlements généraux.	
Charte (lettre patente et lettres patentes supplémentaires, s'il y a lieu).	
Lettre d'appui de DEUX organismes membres communautaires de la CDC Drummond.	

Veillez faire parvenir ce formulaire dûment complété et les documents demandés par courriel à direction@cdcdrummond.com.

Le conseil d'administration de la CDC Drummond a toute discrétion dans sa décision d'accepter ou de refuser un membre de quelque catégorie.

Merci de l'intérêt que vous portez à la CDC de Drummond!